BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 24 mai 1933.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Présidence de M. H. BERTHET.

SOMMAIRE

Membres français morts pour la Patrie, p. 145. — *Correspondance*, p. 148. — *Distinction honorifique*, p. 150. — *Changement d'adresse*, p. 150. — *Prix Constant 1932* (*Vote*), p. 150. *Budget*, p. 150.

Communications. — A. HOFFMANN, Descriptions de Curculionides nouveaux pour la faune paléarctique [COL.], p. 151. — Marc ANDRÉ. *Thrombicula autumnalis* SHAW ou *T. russica* OUD.? [ACARIENS], p. 154. — A. DE COOMAN. Note sur les *Aeoloderma* [COL. ELATERIDAE] (Extrait d'une lettre), p. 156. — A. HUSTACHE. A propos des *Rhynchites* gallo-rhénans [COL. CURCULIONIDAE], p. 157. — F. LE CERF, Lépidoptères nouveaux d'Afrique orientale [LEP.], p. 158. — M. PIC. Nouveaux Coléoptères africains [COL. CLERIDAE, LYCIDAE], p. 159.

Membres français morts pour la Patrie. — La Société procédant à l'inauguration de la plaque commémorative apposée dans la Bibliothèque, M. H. BERTHET, Président, prend la parole en ces termes :

Chers et très honorés Collègues,

Nous réparons aujourd'hui ce que, jusqu'à présent, l'exiguïté des locaux qu'occupait la Société entomologique de France ne nous avait pas permis de réaliser. Nous avons voulu conserver à cette inauguration la plus grande intimité et l'occasion de l'Assemblée générale qui vous a fait venir plus nombreux ce soir, nous a paru la plus favorable pour dévoiler cette plaque de marbre, fort simple, sur laquelle notre dévoué collègue M. J. MAGNIN a eu la piété de faire graver les noms de ceux qui sont tombés pendant la grande guerre. Dix-neuf noms sont inscrits qui seront ainsi placés de façon permanente sous nos yeux pour nous rappeler, s'il en était besoin, les sacrifices consentis à la défense de notre pays et à la liberté de nos travaux.

Dès la bataille des frontières, pendant le choc sanglant opposé dans le Luxembourg belge à la marche offensive des IV^e^ et V^e^ armées allemandes :

ce sont Robert Voiry, mort le 22 août, Léon Garreta, mort le 23, près de Bouillon, c'est-à-dire en plein centre des combats des 4e armées française et allemande opposées l'une à l'autre.

Pendant les combats quotidiens de la retraite stratégique qui, pour réussir et permettre les préliminaires de la Marne, a nécessité la discipline la plus élevée et la valeur morale la mieux trempée : c'est Georges de Buffévent, mort, ayant spontanément repris du service alors qu'il en était définitivement dégagé.

Ce sont ensuite Raymond Morgon, et Maurice Nicoud, morts à l'Est de Nancy, entre Arracourt et Lunéville, à l'Ouest de la fameuse forêt de Parroy. L'un et l'autre sont morts ce même 7 septembre. André Vuillet tombe blessé le 8 et sera porté disparu. Tous trois achètent de leur vie la décision de la première bataille de la Marne. Morgon, comme officier de mitrailleuses avait été, lui aussi, opposé dans la Meuse, aux combats de Vaux-Marie, à ces mêmes IVe et Ve armées allemandes devant lesquelles étaient tombés nos deux premiers Collègues, en Belgique.

Puis c'est la course à la mer pour le sauvetage de l'Armée belge. Pendant la deuxième phase de cette lutte dont l'enjeu est l'intégrité même des bases par lesquelles nos alliés britanniques communiquent avec la métropole, préliminaires de la bataille de l'Yser, alors qu'après les batailles d'Arras il faut s'opposer à la poussée des Allemands sur Calais : le 15 octobre, Jean Chatanay, mort dans la région entre Lens et Béthune, à l'attaque du village de Vermelles.

La stabilisation des fronts de l'Oise à la mer nous coûte la vie de Jacques Bossion, mort le 21 novembre, également dans la région d'Arras, transpercé d'un éclat d'obus.

La moitié de nos héroïques disparus sont déjà frappés, ils auront du moins permis à leur pays de s'organiser pour la continuation de la lutte.

Les offensives de rupture de 1915 et la réouverture de la bataille de Champagne nous sont particulièrement meurtrières : Robert Argod, mort le 23 février dans une reconnaissance d'éclaireurs skieurs du 7e B. C. A. dans les Vosges, en amont de la vallée de Turkheim, au-dessus de Metzeral, dans une attaque de tranchées; combien faudra-t-il de ces attaques pour que les 50 mètres de terrain gagnés à chacun des combats amènent quelques semaines plus tard son bataillon une première fois au sommet de l'Hartmannsweilerkopf! — Robert Morelle, mort le 28 février en Argonne à l'attaque du Mont Vauquois. — Xavier Roques, mort, frappé le 5 mars en entraînant sa section sur les tranchées de 2e ligne; vous savez l'abnégation de ses dernières heures sur le champ de bataille à l'égard de ses compagnons blessés eux aussi. — Gaston Roché, mort le 18 mars aux combats du Mesnil-les-Hurlus. Il suffit de rappeler que c'est la région de la Main de Massiges, de Maisons de Champagne, de Tahure!

Pendant l'offensive concentrique brusquée en Woëvre pour réduire la hernie de Saint-Mihiel : Georges de Barry, mort frappé aux Éparges le 8 avril.

La grande offensive de Champagne qui nous porte sur la 2e position allemande nous coûte P. Campagne, mort le 25 septembre.

En 1916 à la bataille d'usure de Verdun, cette bataille de Géants la plus formidable des temps historiques, qui fait s'incliner devant ceux qui y ont pris part tous ceux qui ont connu ce qu'elle a demandé de sacrifices, de souffrances et d'héroïsme : Charles Bruyant, mort écrasé par un obus de gros calibre qui anéantit tout le personnel de son poste de secours ; Fernand Huyghe tombé après avoir été deux fois blessé grièvement pendant les phases antérieures de la guerre, morts l'un et l'autre le 27 août.

Enfin au moment où les États-Unis viennent se ranger à nos côtés et préparent avec fièvre leur mobilisation industrielle et militaire, le 16 avril 1917, ayant été lui aussi plusieurs fois blessé déjà, tombe au Mont Sapigneul : Raymond Magnière, le dernier mort de notre Société, alors que la bataille ouverte par les Britanniques s'élargit entre les hauteurs du Moulin de Laffaux et le Nord de Reims par l'assaut contre les Monts de Champagne.

Tout était alors préparé pour la bataille décisive de 1918 !

Messieurs, nous venons de revoir avec nos Morts toutes les opérations militaires de la campagne de France, toutes les parties de ce front, toutes les provinces envahies. La liste n'est pourtant pas encore complète — deux noms n'ont pas été cités :

Louis Aubail pour lequel je me permets d'extraire ces quelques lignes que vous reconnaîtrez, étant incapable de mieux le dire :

« Toute sa vie durant, qu'il fût civil ou militaire, Aubail resta le type « parfait du dévouement et de l'héroïsme. »

« Pendant la guerre qu'il avait prévue et pour laquelle il était prêt depuis longtemps, il fut trois fois blessé. Trois fois réformé ou affecté au service auxiliaire, trois fois il rengagea dans les troupes du front, en dernier lieu dans l'aviation de bombardement. Il mourut des suites de ses blessures. »

L'abbé L. Vouaux pour lequel j'ai recours encore aux mêmes emprunts, rappelant simplement les faits dans leur atrocité brutale : Professeur au collège de la Malgrange près de Nancy, il se trouvait en août 1914, en vacances auprès de son frère curé de Jarny ; celui-ci plus jeune étant parti dès le premier jour, l'abbé L. Vouaux restait à Jarny pour y assurer le service de son ministère dans la paroisse. La petite ville ayant été occupée, le 26 août, vingt notables dont le maire et l'abbé L. Vouaux étaient fusillés — vous en savez les horribles détails.

Ainsi se trouvent unis chez ceux dont nous venons d'évoquer la mémoire le sacrifice suprême aux nécessités militaires imposées à la Patrie, le suprême sacrifice au Devoir civique et à la Foi.

Au point de vue scientifique, vous connaissez leurs œuvres.

Plusieurs qui approchaient de la cinquantaine, certain l'avait même

dépassée, avaient derrière eux une carrière qui les avait fait connaître. D'autres n'avaient que 18 ans! trop jeunes pour avoir écrit, ils étaient néanmoins pour la Science un espoir qu'ils n'auraient pas déçu — ils étaient parmi vous à bonne école! Le plus jeune d'entre eux n'avait-il pas déjà découvert dans ses chasses des espèces montagnardes ignorées.

Vous avez tous lu et vous relirez avec émotion la précieuse brochure biographique parue dans le vol. LXXXIX des *Annales* de 1920 et que notre distingué Collègue L. Berland a eu la pensée d'écrire, tout vibrant encore du front dont il venait de rentrer. Qu'il me soit permis de le remercier et de lui renouveler notre reconnaissance de la peine qu'il a prise de recueillir ces souvenirs malgré les grandes difficultés rencontrées, répondant au vœu de chacun. Son œuvre permet aux Membres qui sont venus à la Société après l'Armistice, de mieux connaître ceux dont les noms sont ici gravés sur ce marbre!

Reportant ma pensée vers les parents, les femmes et les enfants de nos héros, je vous demande quelques moments de recueillement.

. . . . . .

Après avoir fixé en dessous des noms inscrits sur la plaque de marbre une croix de guerre avec palme de bronze, le président ajoute :

Pour répondre à la très légitime suggestion d'un de nos collègues, la liste de nos chers disparus sera dorénavant inscrite en tête de notre annuaire.

MM. A. Perret-Maisonneuve, M. Pic, M. et M^me^ Wilned, assistent à la séance.

M. le D^r^ R. Jeannel, de retour de sa mission au lac Rodolphe, assiste à la séance et fait un rapide, mais suggestif exposé de son voyage. Des applaudissements unanimes et prolongés accueillent ses paroles.

Correspondance. — MM. H. Gadeau de Kerville et G. Rousseau-Decelle s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

— A la suite de la publication du rapport de la Commission du prix Constant, dans le *Bulletin* n° 6, p. 82, M. Daniel Lucas avait adressé au Président, par lettre du 9 mai, une réclamation au sujet de ce rapport. Les explications qui ont été fournies à M. Daniel Lucas ont motivé de la part de notre Collègue l'envoi d'une seconde lettre dont lecture a été faite en séance avant le vote.

Pour répondre au désir exprimé par M. Daniel Lucas, nous publions ci-dessous le texte de cette lettre et y ajoutons les explications données par M. P. Vayssière, rapporteur de la Commission.

Mon cher Président,

J'ai l'honneur de vous adresser une réclamation concernant l'examen des ouvrages déposés par mes soins sur le Bureau de la Société entomologique de France en vue de l'attribution du prix Constant. La Commission désignée à cet effet n'a mentionné dans son examen que le supplément 1932 du catalogue Gélin et Lucas concernant les Lépidoptères de la France occidentale et a passé sous silence la présentation des « Tableaux analytiques illustrés » de E. André et D. Lucas, sans indiquer les raisons de leur élimination.

Des explications données par le Secrétaire de notre Société indiquent que ce travail n'a pas été présenté dans les délais voulus pour l'obtention du prix Constant, et d'autre part, que l'on peut ignorer la partie de l'ouvrage dont la publication a été due à mon œuvre personnelle. Je ne considère pas ces deux avis comme valables, pour les raisons suivantes :

1° Un ouvrage n'est considéré comme *terminé* que s'il *est complet*. Or les dernières planches des Tableaux n'ont paru qu'en *1931* et *je puis l'établir*.

2° Au *milieu du Travail*, une note publiée par moi et incorporée dans l'ouvrage indique l'interruption du manuscrit de feu E. André et sa continuation par moi.

J'insiste sur ces points, car je ne veux pas que nos Collègues supposent que j'ai eu la légèreté d'offrir à leurs suffrages le seul supplément du Catalogue Gélin-Lucas pour le prix Constant, ouvrage de trop peu d'importance, et, également, pour me permettre de présenter utilement l'an prochain le travail, à mon avis, indûment éliminé. Il est inutile d'ajouter que je ne désire pas obtenir la remise à une date ultérieure du vote et que l'attribution du prix à notre Collègue Berland trouve en moi un partisan sincère.

Agréez, mon cher Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Commandant D. Lucas.

Mon cher Président,

Je viens de prendre connaissance de la lettre du 9 mai 1933 de notre Collègue, M. D. Lucas. Après l'avoir lue attentivement, je me permets de vous transmettre les observations qu'elle me suggère.

Il a bien été soumis à la Commission du prix Constant l'ouvrage intitulé « Tableaux analytiques des Lépidoptères de la faune franco-rhénane ». Cet important travail, bien connu des lépidoptéristes et des autres entomologistes présents à la réunion a été écarté, non pas parce qu'il n'était pas susceptible d'être couronné, mais parce qu'il ne correspond plus aux conditions du prix Constant ni d'aucun autre prix de notre Société.

En effet, il est dit dans le règlement du prix Constant que les travaux présentés devront être publiés « dans les cinq années qui précèderont le vote du prix ». Or, les tableaux portent les dates 1899-1915. L'auteur a bien ajouté manuscritement « 1932 », mais il ne nous a pas été possible de préciser la part qui revient à cette date puisque la dernière feuille même de l'ouvrage (table) a paru dans le N° 10-11 du Vol. XXIII de *Miscellanea Entomologica*, soit dans un numéro portant la date de décembre 1916, ainsi qu'en fait foi le sommaire de ce périodique.

En résumé des deux ouvrages présentés par M. D. Lucas, un seul répondait aux conditions, c'est celui qui a été retenu.

Croyez, mon cher Président, à mes sentiments dévoués.

P. Vayssière.

Distinction honorifique. — M. A. Perret-Maisonneuve vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Changement d'adresse. — M^lle^ G. Cousin, 68, rue Gay-Lussac, Paris 5^e^.

Prix Constant 1932 (Vote). — La Société procède au vote sur les conclusions du rapport lu à la séance du 22 mars 1933 et publié au *Bulletin* n° 6, p. 82.

Quatre-vingt-dix-huit Membres prennent part à ce vote, soit directement, soit par correspondance. Ce sont :

MM. M. André, — L. Auber, — A. Badonnel, — A. Balachowsky, — E. Barthe, — J. Bathellier, — G. Bénard, — R. Benoist, — G. Bernard, — H. Berthet, — H. Bertrand, — G. Billiard, — P. Bonnet, — le D^r^ L. Bordas, — A. Boucomont, — Ch. Boursin, — E.-L. Bouvier, — M^lle^ M. Brin, — P. Chabanaud, — G. Chopard, — L. Chopard, — M^me^ J. Clermont, — J. Clermont, — G. Colas, — G. Condrillier, — le D^r^ A. Cros, — J. Denis, — J.-R. Denis, — H. Desbordes, — le D^r^ R. Didier, — le D^r^ R. Dieuzeide, — L. Dupont, — R. Duprez, — H. Duval, — L. Fage, — Ch. Fagniez, — E. Fleutiaux, — H. Gadeau de Kerville, — A. Gaudin, — G. Gaudin, — L. Germain, — P. Grandchamp, — le D^r^ F. Guignot, — R. Hardouin, — G. Hardy, — H. Heim de Balsac, — A. Hoffmann, — C. Houard, — A. Hustache, — L. James. — le D^r^ R. Jeannel, — V. Laboissière, — P. Lacodre, — E. Lamy, — L. Lavauden, — F. Le Cerf, — L. Le Charles, — F. Lécuru, — M. Legrand, — E. Lesieur, — P. Lesne, — le D^r^ Lucas, — J. Magnin, — H. Maneval, — le D^r^ Marceron, — P. Marié, — A. Méquignon, — G. Mercier, — R. Mollandin de Boissy, — A. Perret-Maisonneuve, — R. Peschet, — P. de Peyerimhoff, — M. Pic, — F. Picard, — R. Poisson, — Et. Rabaud, — L. Renaudon, — A. Reymond, — J. Rondou, — P. Roth, — le D^r^ M. Royer, — G. Ruter, — P. Scherdlin, — E. Séguy, — L. Semichon, — G. Serullaz, — G. Seurat, — H. Sietti, — H. Stempffer, — J. Thibault, — A. Vachon, — G. Varin, — A. Vayssière, — P. Vayssière, — M^lle^ Verrier, — H. Venet, — P. Vignon et Wilned.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

M. L. Berland ..... 98 voix.

En conséquence, M. L. Berland est proclamé à l'unanimité lauréat du prix Constant 1932, pour son travail intitulé : **Les Arachnides.**

Budget. — Les comptes de 1932 publiés dans le *Bulletin*, n° 2, p. 19, sont adoptés à l'unanimité.

Communications.

Descriptions de Curculionides nouveaux de la faune paléarctique [Col.].

par Adolphe Hoffmann.

Baris pyrenaica, n. sp. — Cette espèce ressemble, par la forme générale du corps et du prothorax, à *B. atronitens* Chevr. Voici les caractères comparatifs des deux insectes :

Baris pyrenaica, n. sp.

Taille petite : 2-2,2 mm.

Tête et rostre mats, ce dernier finement ponctué-chagriné ; aussi longs, ensemble, que le prothorax chez le ♂.

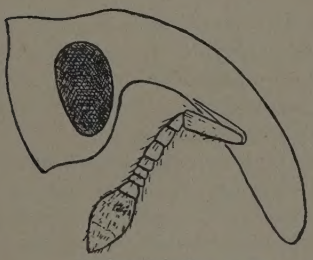

— *Baris pyrenaica*, n. sp.

Le rostre moitié moins épais, visiblement atténué au sommet, muni d'une pilosité blanchâtre bien visible.

Front presque plan. Yeux elliptiques Antennes assez longues, fines, les 2 premiers articles du funicule presque égaux, le 3e un peu moins long, ces trois articles presque de même largeur.

Funicule pileux.

Troisième interstrie des élytres terminé à l'apex par une seule ligne de points très fins.

Baris atronitens Chevr.

Taille moyenne : 3-3,6 mm.

Tête et rostre brillants, ce dernier muni de gros points séparés par un espace lisse; un tiers moins longs, exsemble, que le prothorax chez le ♂.

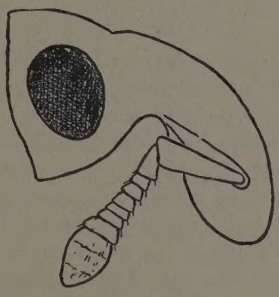

— *Baris atronitens* Chevr.

Le rostre très épais, non atténué au sommet, avec quelques rares poils à l'extrémité.

Front convexe. Yeux subarrondis.

Antennes épaisses, plus courtes, le 1er article plus large que les trois suivants, aussi long que ceux-ci réunis.

Funicule presque glabre.

Troisième interstrie terminé au sommet par trois lignes de points assez gros (rarement deux chez la var. *mogadorica* Escalera).

Élytres noirs, munis, sur le dernier tiers, d'une tache rouge de sang qui remonte latéralement jusqu'au calus huméral.

Fémurs et tibias rouge clair.

Habitat : Hautes-Pyrénées : Cirque de Bielsa sur *Draba tomentosa* Wahlenb., juillet 1932. (M. Porchet).

Élytres noirs, ou un peu rougeâtres au sommet dans la variété sus-nommée.

Fémurs rembrunis, tibias rougeâtres ou bruns.

Habitat : Algérie, Tunisie, Maroc, France méridionale.

Phytonomus mariei, n. sp. — Long. : 4,8-5 mm.

Se place près de *P. meles* F. et de *P. striatus* Boh.. La forme du prothorax est analogue à celle de ce dernier, mais le revêtement, quoique moins dense, est formé, comme chez *meles*, de poils connés (bifides dès la base) Sa taille et son aspect général le rapprochent davantage de *P. meles* F. Il s'en distingue par de nombreux caractères :

P. mariei, n. sp.	*P. meles* F.
Rostre presque droit, grossièrement ponctué au-dessus du scrobe et rendant la strie rostrale indistincte.	Rostre visiblement courbé, ponctuation moins forte, muni d'une strie rostrale distincte, au-dessus du scrobe.
Le rostre (♀) peu moins long que la tête et le prothorax réunis.	Le rostre (♀) aussi long que le prothorax seulement (1).
Prothorax très arrondi-dilaté sur les côtés, sa plus grande largeur un peu avant le milieu, sinué sur les bords, avant les angles postérieurs. (Comme chez *striatus* F. ou *plantaginus* De Geer).	Prothorax plus régulièrement arqué latéralement, moins fortement resserré en arrière, sa plus grande largeur vers le milieu, sans sinuosité avant les angles postérieurs.
Tibias antérieurs arqués en dedans (♀).	Tibias antérieurs non arqués (♀).
Fémurs, tibias et tarses noirs.	Fémurs bruns, tibias et tarses ferrugineux, les tarses souvent plus clairs.
Segment anal (♀) fortement échancré par une incision longitudinale.	Segment anal simple (♀), sillonné (♂).
Poils des interstries couchés, peu visibles (de profil) sur la déclivité postérieure des élytres.	Poils des interstries soulevés, bien visibles (de profil) à la déclivité postérieure des élytres.

(1) Chez *P. meles* F., il n'est pas toujours exact de croire que la ♀ a le rostre plus long que celui du ♂. Dans la majorité des cas, et par une exception assez rare chez les Curculionides, je me suis assuré que beaucoup de femelles ont le rostre non seulement plus court, mais plus robuste que chez le mâle.

Dessin du prothorax et des élytres très tranchés, les deux premiers interstries, en entier, la base du troisième, le sommet du quatrième et du cinquième, le sixième, presque en entier, d'un brun foncé; les autres parties d'un gris doré très clair.	Dessin rarement indiqué. Parfois assez net, mais dans ce cas les parties claires sont fauve foncé et de tonalité peu différente des parties plus foncées.

Deux exemplaires femelles, recueillis à Larches (Basses-Alpes) par M. Pierre Marié auquel je dédie, avec plaisir, cette intéressante espèce.

Phytonomus perraudini, n. sp. — Long. : 8 mm.

Forme et aspect d'un très grand *P. murinus* F., entièrement différent quant au système de revêtement et divers caractères.

Brun, allongé, les élytres plus de quatre fois aussi longs que le prothorax. Revêtement dense, formé de poils connés bruns ou fauves, longs, couchés, de même forme sur le dessus et le dessous du corps, ainsi que sur les fémurs. Le front, le rostre, le prothorax et les élytres munis, en outre, d'une pilosité longue, presque dressée verticalement sur le prothorax, plus oblique, mais hérissée sur les élytres, brune (sauf vers l'apex où elle est blanchâtre). La couleur foncière est fauve, un peu plus pâle sur les côtés des élytres, ceux-ci composés d'un dessin formé comme suit : Premier interstrie jusqu'aux deux tiers, base du troisième, quatrième, cinquième et sixième, en partie, d'un brun foncé. Sur le dernier tiers du premier, ainsi que sur le troisième, on observe des taches brunes, alignées et de même largeur que ces interstries. Le prothorax, brun foncé sur le disque, est orné sur la ligne médiane d'une étroite bande de poils dorés, les côtés, plus largement, de même couleur.

Rostre long, assez arqué, subcylindrique, aussi long que le prothorax, mince, brillant, muni sur toute sa longueur de deux profonds sillons, celui placé au-dessus du scrobe, particulièrement large et profond, l'autre, quoique moins important, encore très accusé; carène dorsale lisse, élevée, occupant toute la longueur de cet organe; poils fins, dressés, naissant du fond des sillons; d'autres poils naissent au-dessous à l'extrémité et sont également hérissés.

Antennes entièrement rousses, longues, fines, ciliées; scape mince, brusquement épaissi au sommet, atteignant le bord antérieur de l'œil; funicule à 1er article un peu plus long que le 2e, le dernier seul transversal; massue longue et étroite.

Front étroit, plus étroit que la plus petite largeur d'un œil.

Yeux elliptiques, plans.

Prothorax peu convexe, transversal, modérément arqué, très régulièrement-brièvement arrondi en avant, peu rétréci en arrière, non sinueux vers les angles postérieurs.

Élytres peu convexes, subdéprimés sur le premier tiers, allongés, subparallèles jusqu'au deuxième tiers de leur longueur; stries peu profondes, assez fortement ponctuées, plus finement en arrière; interstries peu convexes.

Pattes assez longues, robustes, entièrement rousses, même les tarses, à pubescence serrée, roussâtre, soulevée.

Métasternum et 1er segment (♂) légèrement impressionnés ensemble.

Un exemplaire ♂ de Syrie : Souëida, Djebel Druze, alt. 1600 m., 4 mai 1932. M. W. Perraudin, auquel je dédie cette belle espèce qu'il m'a offerte.

Rectification : Dans ma dernière note parue au *Bulletin* n° 2 [1933], il s'est glissé deux erreurs à l'impression.

A la p. 26, ligne 34, il faut lire Yssel et non Yssol.

A la page 27, dernière ligne, on devra lire : Tant que le mâle de *veterator* restera inconnu, on peut songer..., au lieu de : on ne peut songer.

Thrombicula autumnalis Shaw ou *T. russica* Oud.?

[Acariens]

par Marc André.

Graf H. Vitzthum a récemment (*Zool. Jahrb.*, Bd. 63 [1932], Ht. 5-6, p. 687) publié un travail où il affirme que le *Leptus* observé sur les Chauves-souris est toujours la larve qui a été décrite par A. C. Oudemans (*Tijdschr. v. Entom.*, XLV [1903], p. 125, pl. 12, fig. 39-42; *Zool. Jahrb.*, suppl. XIV [1912], Ht. 1, p. 5) sous le nom de *Microthrombidium russicum* et qui doit être rapportée au genre *Thrombicula* Berlese, 1905.

Cette larve du *T. russica* Oud. (= *muscae* Oud.) est difficile à séparer de celle du *T. autumnalis* Shaw : cependant, indépendamment de minimes divergences dans l'armature des appendices du gnathosoma, il y a un caractère distinctif qui ne peut être méconnu : c'est, chez *russica*, l'existence d'une plus riche pilosité sur les régions dorsale et ventrale.

Quant à la forme adulte du *T. russica*, Vitzthum a rapporté à cette espèce une douzaine de nymphes et d'adultes trouvés par le Dr Stammer dans un amas de déjections de Chauves-souris à l'intérieur d'une grotte du Karst, à St-Canzian, et, par suite, il admet que les nymphes et les adultes du *russica* sont des animaux coprophiles se nourrissant de ces excréments et vivant dans des localités, grottes et cavernes, telles que les larves soient assurées d'avoir la possibilité d'infester des Chiroptères.

Cet adulte du *T. russica* ressemble beaucoup à celui du *T. autumnalis*, mais s'en distingue en ce que les poils du tronc (ayant la même conformation

dans les deux espèces) y mesurent uniformément de 62 à 65 μ, tandis que chez *autumnalis* typique leur longueur augmente progressivement d'avant (30 μ) en arrière (110 μ).

Comme conclusion, Vitzthum pense que des larves de *Thrombicula*, qui avaient été recueillies par M. H. Heim de Balsac en mai 1930 sur un *Myotis Daubentoni* Leisler de Meurthe-et-Moselle et dont l'élevage m'a fourni des nymphes, appartenaient non au *T. autumnalis* comme je l'ai indiqué (*Arch. Zool. Ital.*, XVI [1931], p. 1356), mais au *T. russica*.

En ce qui concerne les nymphes, celles que j'ai obtenues possèdent des poils dorsaux qui, mesurant 25 à 30 μ dans la région antérieure de l'abdomen,

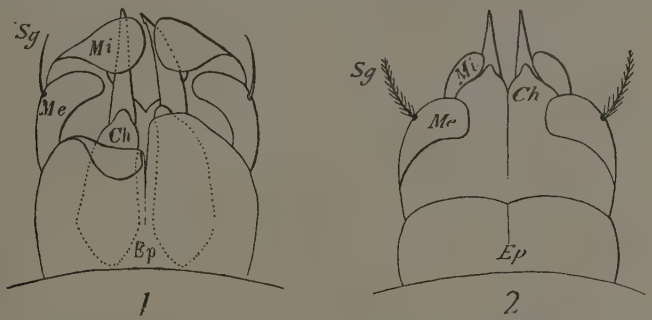

1. *T. autumnalis* Sh. (d'après M. André). — 2. *T. russica* Oud. (inspiré d'Oudemans). Vue dorsale de l'appareil buccal de la larve : *Ep*, épistome; *Ch*, chélicère; *Mi*, mala interior; *Me*, mala exterior ou galea; *Sg*, soie de la galea.

atteignent 60 à 70 μ à l'extrémité postérieure, c'est-à-dire une dimension plus que double : ce qui est précisément le cas d'*autumnalis*.

Quant aux larves, deux caractères sont notamment à relever :

1° Selon Oudemans (*loco. cit.* [1912], pp. 188 et 189), les yeux postérieurs sont plus petits que les antérieurs chez *autumnalis*, tandis qu'il y a presque égalité chez *russica* : or l'inégalité est très nette dans les larves récoltées par M. H. Heim de Balsac.

2° Chez *autumnalis*, d'après Hirst, Methlagl et moi-même, les galeae (malae exteriores) des maxillipèdes portent chacune une soie lisse, tandis que Oudemans (*Tijdschr. v. Entom.*, LII [1909], p. 37, pl. 6, fig. 27) indique cette soie comme plumeuse chez *russica* (= *muscae*) : or, dans les larves de Meurthe-et-Moselle, elle est absolument lisse.

Pour ces diverses raisons d'ordre morphologique, je continue donc à croire que j'ai eu affaire à des *T. autumnalis* aussi bien à l'état de larves qu'à celui de nymphes.

Vitzthum insiste sur deux points :

1° Sur les Chauves-souris, et uniquement sur elles, ce sont toujours des

larves de *russica* que l'on trouve, tandis qu'on n'y aurait jamais rencontré celles d'*autumnalis*. Or, d'une part, Vitzthum lui-même a recueilli un exemplaire de *russica* sur un Campagnol des grèves (*Hypudaeus glareolus* Schreber (1)) et d'autre part L. Bruyant (Brumpt, Précis de parasitologie [1913], 2e éd., p. 505 [note]) a observé des *Leptus autumnalis* sur des Chauves-souris.

2° L'apparition des larves a lieu vers le printemps (janvier, février, mars) pour le *russica* et, au contraire, vers l'automne (août et septembre) pour l'*autumnalis*. Mais, d'une part, Oudemans a signalé l'existence de larves de *russica* en septembre, octobre, novembre et décembre et l'individu trouvé par Vitzthum sur un *Hypudaeus* l'a été également en novembre. D'autre part, Bruyant (*C. R. Assoc. franç. Avanc. Sc.*, 38e session [1909], p. 675) a constaté que le *Leptus autumnalis* est capable de passer l'hiver à l'état de larve parasite sur les animaux à sang chaud et il a admis que les phénomènes de nymphose, qui se produisent en général à l'automne (vers la mi-octobre), peuvent se passer en mai-juin de l'année suivante.

En réalité, l'évolution des *Thrombicula*, en général, subit manifestement l'influence des saisons et du climat, un abaissement de température déterminant un retard dans le cycle du développement.

Note sur les *Aeoloderma* [Col. Elateridae]

(Extrait d'une lettre du Père A. de Cooman).

Aeoloderma brachmana et *A. sinensis* Candèze, espèces très communes, se rencontrent surtout dans les rizières humides non inondées. Pendant les mois d'octobre à décembre on les trouve à foison sur les plants de riz, soit à leur pied, soit dans la touffe compacte des tiges à peu de distance du sol. Si la région est inondée, on n'en trouve guère. Un peu avant la récolte les montagnards laissent, là où c'est possible, écouler les eaux pour raffermir le terrain et faciliter le travail de la récolte. C'est dans ces champs-là qu'on peut capturer des milliers d'*Aeoloderma*.

---

(1) Il regarde cette rencontre comme accidentelle, ainsi que celle, faite par F. Heim, d'un spécimen sur *Musca domestica* L.

A propos des *Rhynchites* gallo-rhénans

par A. Hustache.

M. Pic (*Bull. Soc. ent. Fr.* [1932] p. 223) fait quelques observations au sujet de certaines formes de *Rhynchites* gallo-rhénans, observations qui suggèrent quelques réflexions.

Et voici la première. M. Pic ne s'est pas aperçu qu'à partir de la page 209 du fascicule 3 des *Annales* [1931], des suppressions inusitées antérieurement commencent à apparaître, suppression d'indications bibliographiques, des noms des entomologistes (note, p. 225), des variétés de *Tychius*, plus loin suppression de la description des genres, de 18 variétés de M. Pic de *N. lythri* (p. 350, remarque (1)). A partir des *Magdalinae*, même la description des espèces a été tronquée, parfois absolument mutilée (mutilation dont je ne suis pas responsable).

La sous-espèce *flectirostris* Pic était insérée dans mon manuscrit à sa place, texte intégral de M. Pic, sans aucune appréciation de ma part. Ce texte a été supprimé. Je n'y puis rien.

Ceci dit, j'ajoute que les explications complémentaires données par M. Pic (*l. c.*) confirment mon opinion que cette sous-espèce n'est ni une variété ni même une aberration mais tout simplement le ♂ de l'espèce. Les caractères attribués par l'auteur à son spécimen, remarquable courbure du rostre, plus forte ponctuation du prothorax, etc., sont en effet précisément les caractères du ♂. M. Pic a sans doute comparé cet exemplaire à des femelles, d'où les différences constatées, différences simplement sexuelles.

Rhynchites var. *Theresae* Pic. Il y a les passages dans la coloration du vert au cuivreux et au pourpre. Je n'ai pas observé les passages entre *Baris cuprirostris* et sa variété pourpre, var. *nitidula* Bris.; j'ai vu une vingtaine de *nitidula* identiques et de plus provenant de l'Ouest (et à quelques rares spécimens près du Centre), ce qui permet de soupçonner que cette forme représente peut-être plus qu'une simple variété de coloration et qu'elle est peut-être une race géographique; semblable doute ne peut être levé que par l'examen de nombreux spécimens provenant de multiples localités.

Rhynchites var. *Fauconneti* Pic « Avant-corps presque noir, élytres franchement bleus »; mon texte est « d'un bleu noir, un peu plus clair sur les élytres », « 9e et 10e stries réunies avant le sommet et par suite de moins en moins « marquées postérieurement », tous les auteurs indiquent les 9e et 19e stries réunies avant le sommet et par suite de moins en moins « marquées postérieurement »; taille très petite, 2 mm.; texte 2-3 mm., ce

(1) M. Pic a lu cette note, et néanmoins il a publié deux autres articles auxquels il sera répondu plus tard.

spécimen n'a donc rien de remarquable quant à la taille, en fait on en rencontre de beaucoup plus petits; « élytres fortement impressionnés derrière l'écusson », impression sans doute accidentelle si elle est vraiment forte.

Le rare *Rhynchites cupreus* L. était cité de vingt-quatre départements.

Lépidoptères nouveaux d'Afrique orientale.

par F. Le Cerf.

Acraea baxteri E. Sharpe ssp. **philos**, nova [Lep. Nymphalidae].

Par sa coloration générale, l'éclaircissement de la région antérieure de l'aire basale noire du dessus des ailes postérieures, la forme festonnée de la bordure noire des mêmes ailes, la taille et l'isolement des points noirs du dessous, cette nouvelle race se rapproche de la f. *subsquammia* Thur., du Nord de l'Usambara.

Elle s'en distingue nettement par la présence, aux ailes antérieures, d'une légère éclaircie diffuse dans l'intervalle 3 et surtout par de minces traits noirs qui, dans les intervalles 1 et 2, séparent en taches distinctes l'extrémité distale des parties du fond rouge pénétrant dans ces intervalles. Quoique plus petites et moins nettement définies, ces taches sont homologues de celles qui existent aux mêmes endroits chez *A. amicitiae* Her.

En dessous des postérieures l'aire basale, jusqu'à la première rangée de points discaux, est en majeure partie blanc ocracé; entre la seconde rangée et la bordure marginale le disque est blanc rosé. La femelle est semblable au mâle et n'en diffère que par une forme plus arrondie.

Envergure : ♂ 49-53 mm., ♀ 54-60 mm.

Types : 4 ♂ (1 ♂ H. T.), 3 ♀, Marakwet, 2.500 m., et Campi Cherangani, 3.000 m. Nord du Rift Valley, 5 et 10-III-1933, R. Jeannel et P. A. Chappuis (coll. Muséum Paris).

Hypopta reibeli Obt. ssp. **equatorialis**, nova [Lep. Cossidae].

♂. Ne diffère de la forme type que par la coloration brun olivâtre des parties foncées des ailes antérieures et le ton blanc plus pur des ailes postérieures, du dessous des deux paires, du corps et des pattes.

Envergure : 26 mm.

Type : 1 ♂ (H. T.), Lokitang, dans les monts Lubur, au Nord du lac Rodolphe, 750 m., 24-I-1933, R. Jeannel et P. A. Chappuis (coll. Museum Paris).

La découverte, au voisinage de l'Équateur, de ce Cosside, uniquement connu du Sud algérien et tunisien, est des plus intéressantes. Elle révèle l'existence, jusqu'ici imprévue, d'éléments sahariens dans le Nord de la région des grands lacs de l'Est africain.

Nouveaux Coléoptères africains.(1)

par M. Pic.

Stigmatium maublanci, n. sp. [Col. Cleridae]. — *Oblongo-elongatum, parum nitidum, griseo aut luteo pubescente, nigrum, elytris ad basin testaceis, ad medium oblique fasciatis, ad apicem late pubescentibus, femoribus ad basin testaceis.* — Long. : 9-10 mm.

Oblong-allongé, un peu rétréci en arrière, peu brillant, revêtu d'une pubescence jaunâtre ou grise, noir avec la base des élytres et celle des cuisses testacée, les élytres ornés d'une bande médiane oblique pubescente, à fond d'ordinaire jaunâtre et largement pubescents à l'extrémité; antennes plutôt grêles; prothorax assez robuste; élytres plus larges que le prothorax à la base, assez longs, atténués à l'extrémité, striés, les stries médiocrement ponctuées, avec quelques granules espacés; pattes grêles.

Habitat : Gabon, Lastourville (coll. Maublanc et Pic).

Se rapproche beaucoup de *S. cinctifasciatum* Kuw., de coloration moins foncée avec les élytres ayant une bande jaunâtre peu tranchée et les antennes plus minces.

Je suis très heureux de donner le nom de *Maublanci* à quelques nouveautés et aussi d'y associer le nom du récolteur. Je dois à M. le Professeur Maublanc, qui est de la plus grande générosité à mon égard, un certain nombre de Coléoptères que je ne possédais pas et je le remercie cordialement de faciliter, par ces dons, mes études de spécialiste.

Lycus (s. str.) **maublanci**, n. sp. [Col. Lycidae].— *Nitidus, niger, thorace lateraliter elytrisque luteis, his ad suturam antice notatis, apice et lateraliter nigro marginatis, infra corpore rufo, aut pro parte piceo.* — Long. : 17-22 mm.

Brillant, noir, côtés du prothorax et élytres d'un jaune paille avec une macule préscutellaire, une bordure apicale et latérale étroite noires, dessous du corps roux, ou en partie rembruni. Le ♂, chez cette espèce, a les élytres de la largeur du prothorax à la base, fortement élargis-dilatés peu après la base, subarqués sur les côtés, anguleusement déhiscents sur la suture à l'extrémité; chacun de ces organes est parfois tuberculé et denté antérieurement, près de la suture, la ♀ a ces organes allongés, peu élargis en arrière.

Habitat : Oubangui, Yalinga (coll. Maublanc et Pic).

Le ♂ de cette nouveauté ressemble à *L. anticespinosus* Pic, il en diffère nettement par les élytres dépourvus de longue épine discale et ces organes largement déhis- cents au sommet, ainsi que par le dessous du corps plus ou moins roux.

Lycus (**Merolycus**) **le testui**, n. sp. [Col. Lycidae]. — *Oblongus, postice sat* ♂, *aut parum* ♀, *dilatatus, costa humeralis prominula et rotundata, nitidus, rufus, capite, scutello, membris et elytris apice late nigris, his*

(1) Les insectes faisant l'objet du présent article ont été récoltés par M. G. Le Testu et j'en dois la connaissance à notre honorable Collègue M. le Professeur Maublanc.

distincte 4-costatis, intervallis fortiter et diverse plicatis; femoribus posticis in mare paulo dilatatis et apice dentatis. — Long. : 17-22 mm.

Oblong, plus ♂, ou moins ♀, élargi postérieurement, avec la côte humérale proéminente et arrondie, brillant, roux, tête, écusson, membres et élytres postérieurement largement noirs, cette coloration remontant sur les côtés. Les élytres sont, sur chacun, distinctement 4-costés avec les côtes internes très élevées, les intervalles nettement et diversement plissés; le dessous du corps est plus ou moins roux avec l'apex de l'abdomen foncé; les pattes sont noires, parfois avec la base des fémurs rembrunie, un peu robustes avec, chez le ♂, les fémurs postérieurs plus épaissis et dentés au sommet.

Habitat : Oubangui, Yahinda (coll. Maublanc et Pic).

Cette nouveauté se distingue, à première vue, des espèces décrites du s. g. *Merolycus* Brg. par la forte et irrégulière réticulation des élytres, la coloration postérieure noire de ces organes qui remonte assez haut sur les côtés.

Derosphaerus subnotatus, n. sp. [Col. Hétéromère]. — *Plus minusve angustatus, nitidus, glaber, niger, thorace pro parte paulo rufescente, elytris ante apicem in disco rufo notatis, his minute striato-punctatis, intervallis latis et deplanatis; femoribus rufo annulatis.* — Long. : 12-14 mm.

Plus ou moins étroit, brillant, glabre, noir avec le prothorax un peu teinté de roux par places et élytres nettement marqués de roux avant leur sommet, fémurs roux avec leur base et leur sommet noirs. Tête et prothorax à ponctuation plus ou moins fine et écartée, la première étant munie d'un sillon longitudinal derrière les yeux, le second un peu long, subarqué sur les côtés; élytres relativements étroits et allongés, atténués postérieurement, finement striés-ponctués avec les intervalles larges et plats, à peine ponctués; tibias antérieurs, un peu arqués, munis en dedans d'une petite dent.

Habitat : Gabon, Monila (coll. Maublanc et Pic).

Voisin de *D. sanguinicrus* Frm., s'en distingue facilement par la forme plus étroite et les élytres marqués postérieurement de roux.

Derosphaerus foveostriatus, v. **le testui**, nova [Col. Hétéromère]. — *Sat elongatus, parum latus, nitidus, glaber, niger, femoribus rufis, apice nigris; capite thoraceque plus minusve minute et sparse punctatis, illo parum breve, lateraliter subarcuato, supra paulo impresso; elytris sat latis et parum elongatis, postice attenuatis, fortiter crenulato-striatis, intervallis convexis, minute punctatis; tibiis anticis subcurvatis.* — Long. : 12 à 13 mm.

Habitat : Gabon, Lastourville (coll. Pic).

Diffère de *D. foveostriatus* Ths. (ex description) par la coloration en majeure partie noire des pattes, tandis que celles-ci sont rougeâtres, selon Thomson.

Le Secrétaire-gérant : L. Chopard.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE). — 1933.